

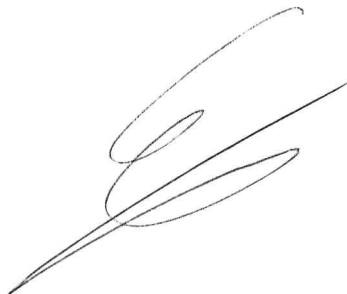
Désignation de l'entreprise : SARL AB CUISINES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Rue Georges Alba		19100 BRIVE LA GAILLARDE						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *						
Numéro SIRET * 5 2 0 1 7 8 5 0 0 0 0 2 8								
		Exercice N, clos le, 31032025						
		N-1 31032024						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 400	AC	1 400		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	847	AS	434		
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 521	AU	64 521		
Immobilisations en cours		AV	AW					
Avances et acomptes		AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	100	CV	100			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	4 784	BI	4 784			
TOTAL (II)		BJ	71 653	BK	66 355		5 297	5 467
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	40 846	BM		40 846	53 158
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	87 257	BY	87 257		63 887
		Autres créances (3)	BZ	21 150	CA	21 150		2 019
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	158 493	CG	158 493		326 966	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	12 751	CI	12 751		5 471	
	TOTAL (III)	CJ	320 497	CK	320 497		451 501	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	392 150	1A	66 355	325 795	456 968	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	4 784	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL AB CUISINES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 200)	DA	4 200	4 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	81 155	1 688
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 262	79 467
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	124 217	85 955
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 759	12 603
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	827	31 353
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	43 051	62 058
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	92 956	188 288
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 730	65 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 255	11 599
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	201 578	371 014	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	325 795	456 968	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	151 649	299 196
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe aux comptes annuels

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'E' or 'G' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **325 795** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **879 933** euros et un total **charges** de **841 671** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **38 262** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun fait significatif

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la

Règles et Méthodes Comptables

durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 400					1 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400					1 400
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	847					847
	Instal., agencement, aménagement divers	39 879					39 879
	Matériel de transport	652					652
	Matériel de bureau, mobilier	3 415					3 415
	Emballages récupérables et divers	20 575					20 575
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 369					65 369
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	100					100
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 784					4 784
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 884				
TOTAL		71 653					71 653

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 400			1 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400			1 400
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	265	169		434
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 879			39 879
	Matériel de transport	652			652
	Matériel de bureau, mobilier	3 415			3 415
	Emballages récupérables et divers	20 575			20 575
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 786	169		64 955
TOTAL		66 186	169		66 355

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/03/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 784	4 784	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	87 257	87 257	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 809	15 809	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 867	1 867	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 474	3 474	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	12 751	12 751	
TOTAL DES CREANCES		125 942	125 942	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		3 474		

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	9 759	2 882	6 877	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	92 956	92 956		
	Personnel et comptes rattachés	19 512	19 512		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 723	24 723		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 461	2 461		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	34	34		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	827	827		
	Autres dettes	8 255	8 255		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		158 527	151 649	6 877	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 843			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		827			

Charges à payer

31/03/2025

Total des Charges à payer		45 032
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 973
Fournisseurs	3 973	
Dettes fiscales et sociales		39 265
Dettes provisio. pour congés p	17 558	
Autres charges à payer	1 786	
Charges sociales sur congés pa	5 267	
Autres charges à payer	14 653	
Autres dettes		1 795
Charges à payer	1 795	

Capital social

		31/03/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		420,00	10,0000	4 200,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		420,00	10,0000	4 200,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				40 384	40 384
	Redevances Exercice				18 096	18 096
	TOTAL				58 479	58 479
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				16 162	16 162
	entre 1 et 5 ans				26 467	26 467
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				42 629	42 629
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				8 342	8 342
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				8 342	8 342
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

AB CUISINES
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 200 euros
Siège social : ZA DU MAZAUD - Rue Georges Alba
19100 BRIVE LA GAILLARDE
520 178 500 RCS BRIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 38 262,20 euros en totalité à titre de distribution de dividendes aux associés.

L'Assemblée générale décide également de prélever sur le compte « autres réserves », la somme de 12 137,80 euros pour l'affecter à titre de distribution de dividendes aux associés.

La somme globale ainsi mise en distribution s'élève à 50 400 euros, soit 120 euros par titre.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème

progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 :

39 000,00 euros, soit 86,67 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 39 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

39 000,00 euros, soit 86,67 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 39 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 juillet 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
M. Nicolas GUILLORIT
Le Gérant

